



Lancement du Registre des médecins de l'Atlantique

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 1^{er} mai 2023 — Le Registre des médecins de l'Atlantique sera lancé aujourd'hui, le 1^{er} mai, dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Le lancement coïncide avec la Journée nationale des médecins, qui est célébrée au Canada le 1^{er} mai.

Les médecins de l'Atlantique pourront désormais exercer dans n'importe quelle autre province de l'Atlantique en s'inscrivant au Registre des médecins de l'Atlantique.

Ce nouveau registre atlantique cadre dans la décision prise par les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ainsi que les membres des quatre collèges des médecins et chirurgiens des provinces atlantiques de faciliter la mobilité des médecins à l'échelle du Canada atlantique, en soutenant les efforts qui visent à améliorer les services de soins de santé pour les Canadiens des provinces atlantiques.

Les collèges se sont mis d'accord sur une cotisation annuelle de 500 \$ pour les médecins inscrits au Registre de l'Atlantique. Les médecins inscrits au registre ne seraient plus soumis à des frais de suppléance ou de permis temporaire.

Les premiers ministres remercient les registraires pour leur partenariat continu dans le lancement du registre, un exemple des avantages de la coopération régionale. Les progrès réalisés dans l'établissement du Registre des médecins de l'Atlantique démontrent l'engagement des premiers ministres à améliorer la prestation des soins de santé pour les Canadiens de l'Atlantique.

En décembre 2021, les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont signé l'Accord atlantique sur les soins de santé, qui énonce des lignes directrices visant à améliorer la collaboration dans la prestation des services de santé aux Canadiens de l'Atlantique. Dans le cadre de cet accord, les premiers ministres se sont engagés à mettre en commun les pratiques optimales et les leçons tirées de la mise en œuvre de nouveaux programmes et de l'élargissement des champs d'activité des professionnels de la santé. Ils ont également consenti à mutualiser les approches novatrices adoptées par leurs provinces pour améliorer la prestation des soins de santé à leurs résidents.



Citations :

« L'établissement d'un Registre des médecins de l'Atlantique permettra d'éliminer les obstacles qui empêchent les médecins de travailler en toute transparence dans la région de l'Atlantique et aidera les quatre provinces à offrir aux habitants un meilleur accès aux soins, plus près de chez eux. En tant que région, nous continuerons à travailler en collaboration avec nos homologues de l'Atlantique et au-delà afin d'améliorer l'accès aux soins, d'accroître notre main-d'œuvre dans le domaine de la santé et de trouver des moyens nouveaux et novateurs pour veiller à ce que nos résidents aient accès à des services de soins de santé de haute qualité, lorsqu'ils en ont besoin. » - L'honorable Dennis King, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et président du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

« Nous sommes tous déterminés à améliorer les soins de santé pour que nos concitoyens puissent accéder à des soins de qualité au moment et à l'endroit où ils en ont besoin. Il s'agit d'une nouvelle étape qui fait progresser notre objectif commun de transformer les soins de santé grâce à l'innovation et à la collaboration régionale. » - L'honorable Tim Houston, premier ministre de la Nouvelle-Écosse

« L'accès accru aux soins de santé est le principal objectif du Plan provincial de la santé du Nouveau-Brunswick. Le Registre des médecins de l'Atlantique permettra d'éliminer le mouvement des médecins à l'intérieur de notre région, donnant ainsi un meilleur accès aux soins à la population. J'aimerais remercier les collèges des médecins et chirurgiens de la région d'avoir travaillé avec nous à atteindre cet objectif. » - L'honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick

« À Terre-Neuve-et-Labrador, notre plan d'amélioration du système de soins de santé comprend des solutions novatrices et une collaboration étroite avec les parties prenantes. Je suis fier que notre région se soit réunie si rapidement autour de cette priorité commune, en travaillant avec les organismes de réglementation, pour créer le Registre des médecins de l'Atlantique afin de contribuer à un changement tangible pour les médecins et les résidents de toute la région. » - L'honorable Andrew Furey, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador